

Fête de la vie consacrée, 2 février



Le 2 février, jour de la Présentation de Jésus au Temple, est dédié à la vie consacrée. On fête, 40 jours après Noël, Jésus consacré à Dieu, « Lumière du monde » venu « pour éclairer les nations ». Ce jour appelé fête de la lumière - ou fête de la chandeleur qui signifie « fête des chandelles », est l'occasion pour les chrétiens de bénir des cierges et d'organiser des processions.

Nous partons aujourd'hui à la rencontre de sœur Thérèse-Agnès, une des sœurs de saint Paul de Chartres pour une interview sur sa vocation religieuse et le quotidien d'une sœur de Saint Paul de Chartres.

(Interview réalisé par Héloïse en 5ème et Bénita en terminale, aumônerie de Châteaudun)

Comment avez-vous découvert votre vocation religieuse ?

« J'étais dans une paroisse et les sœurs de saint Paul de Chartres m'ont fait le caté, j'ai grandi avec elles. En quatrième, une des sœurs a rendu visite à ma famille et a demandé à mes parents si j'acceptais de devenir plus tard religieuse. Après que la sœur ait posé cette question, j'ai su que je souhaitais devenir religieuse. »

À quel moment avez-vous décidé d'entrer dans les ordres ?

« J'ai décidé d'entrer dans les ordres après mon concours à l'université. »

Comment votre famille a-t-elle réagi à votre choix de devenir religieuse ?

« Ils étaient étonnés. Une partie de ma famille était pour et d'autres n'étaient pas vraiment d'accord. »

À quoi ressemble une journée typique dans votre communauté ?

« Dans ma communauté, la journée typique commence par un temps de prière et de méditation, après ça nous avons le petit déjeuner. Ensuite chacune des sœurs prends son travail, chaque sœur à sa propre « mission ». La messe a lieu le matin, le midi ou le soir. Le repas du soir est un moment de silence, certaines religieuses ont des réunions en soirée. »

Comment décririez-vous votre relation avec Dieu ?

« Ma relation avec Dieu est très forte, je lui confie toute ma vie, toute mes difficultés, je lui parle, ça me soulage et me donne courage, c'est ce qui est beau dans la foi. »

Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui cherche à approfondir sa foi ?

« Cette question est difficile, je dirais qu'il faut d'abord connaître la situation de la personne. Ce genre de conseil ne se donne pas en général, c'est par rapport à chaque personne. Il y a une consigne que je peux donner à tout le monde c'est de prier avec Dieu et de se confier à lui. »

Avez-vous un saint ou une sainte que vous admirez particulièrement ? Si oui pourquoi ?

« J'admire beaucoup sainte Thérèse de Lisieux car elle m'a beaucoup guidée dans ma vie religieuse. Elle a dit des choses très belles comme : faire des petites choses avec amour. »

Travaillez-vous avec des jeunes ou des malades ?

« J'ai beaucoup travaillé avec des jeunes et des adultes mais pas avec des personnes âgées. Je fais quelques visites en maison de retraite mais peu. Je ne me sens pas encore prête à travailler avec des personnes âgées et malades. »

Comment allez-vous vivre la journée de la vie consacrée le samedi 2 février ?

« C'est une bonne question. C'est une journée spéciale pour toutes les religieuses. Nous ne pensons pas seulement à notre vocation mais à toutes les autres vocations. Cette journée me permet de me tourner vers Dieu et de penser à chaque vocation. Cette année nous avons été invité par le père Emmanuel Blondeau, recteur de la cathédrale à vivre le parcours jubilaire puis nous déjeunerons tous ensemble avant de vivre des temps d'échanges et de formation. »

Le pape François a décrété pour le 2 février 2025, la journée du Jubilé pour la vie consacrée

Vous êtes tous invités à la cathédrale Notre-Dame de Chartres pour entourer les consacrés de notre prière, pour les remercier pour leur vie donnée, offrons-leur une marque de notre gratitude !

Au programme :

11h : messe à la cathédrale

12h30 : repas chez les sœurs de saint Paul

14h45 : pèlerinage jubilaire

16h30 : partage de crêpes chez les sœurs de Saint Paul

17h30 : vêpres chez les sœurs de saint Paul